



## *Procès-verbal*

### 77e Assemblée générale des Écoles catholiques de Suisse

Mercredi 1er avril 2026, de 13h30 à 15h10 (partie statutaire), de 15h40 à 16h50 (partie thématique)  
Paulus Akademie, Pfingstweidstrasse 28, 8005 Zurich

---

#### **1 Accueil, présence, ordre du jour, scrutateurs**

Patrizio Foletti, président des Écoles catholiques de Suisse, souhaite la bienvenue aux représentantes et représentants des écoles membres ainsi qu'au membre d'honneur Beat Bollinger. Il se réjouit que des écoles membres de Suisse romande et du Tessin participent cette fois-ci à l'assemblée.

Il souhaite la bienvenue à Daniel Hering, d'Éducation Privée Suisse EPS/des Écoles Rudolf Steiner Suisse, ainsi qu'à Regula Pickel, l'interprète allemand-français.

L'abbé Urban Federer, du dicastère Formation initiale et continue de la CES, a dû s'excuser en raison d'un autre engagement. Il transmet ses salutations à tous.

Présence :

17 représentant(e)s des écoles membres sont présent(e)s. Ils représentent au total 13 membres à part entière et 3 membres associés. Un membre d'honneur est également présent.

15 écoles membres se sont excusées.

Le comité est au complet avec 3 membres.

Aucune motion n'a été déposée par les membres.

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

Douve Frieden-Spicher est désignée comme scrutatrice.

#### **2 Procès-verbal de la 76e Assemblée générale du 2 avril 2025**

Le procès-verbal a été mis en ligne avec les documents de l'AG et est approuvé à l'unanimité, avec nos remerciements à sa rédactrice, Angela Danner.

#### **3 Exercice 2025**

##### **3.1 Rapport annuel**

Comme à l'accoutumée, le rapport annuel 2025 a été rédigé en trois langues et envoyé avec l'invitation.

Le 17 janvier 2025, le Tribunal fédéral a rendu son arrêt concernant la Mädchensekundarschule St. Katharina à Wil, portant sur les principes d'égalité de traitement entre les sexes et de neutralité confessionnelle. L'affaire est toujours en suspens et nous verrons si cet arrêt aura des répercussions sur d'autres écoles.



L'assemblée générale s'est tenue le 2 avril 2025 au Centrum 66. Lors de la partie statutaire, une augmentation de 10 % des cotisations a été décidée à compter de 2026.

Des élections de remplacement ont également eu lieu au sein du comité. Alors que les membres de longue date du comité, Sr My-Lan Nguyen et Benno Planzer, ont fait leurs adieux, Benoît Bonnet a été élu au comité. Il était directeur d'école à Lausanne avant d'accepter de diriger un gymnase au Kazakhstan, où il s'est désormais installé avec toute sa famille.

Urs Brosi, secrétaire général de la RKZ, a abordé, dans la partie thématique, le modèle de financement des institutions catholiques tant au niveau national que régional, ainsi que les difficultés liées au financement des missions de l'Église. Dans le cadre de cette intervention, Urs Brosi a annoncé que le soutien financier apporté par la RKZ aux Écoles catholiques de Suisse prendrait fin à la fin de l'année 2026.

Les 24 et 25 octobre 2025, Björn Engeli a accueilli les participants aux journées d'étude au Collège St. Michael Zoug à Zoug. Le président remercie une nouvelle fois le Collège pour son hospitalité chaleureuse. Vendredi, Boris Eckstein a animé la journée en tant qu'intervenant spécialisé sur le thème gérer les « troubles de comportement (perçus comme tels) »

Le samedi, nous nous sommes penchés sur les causes des problèmes d'image auxquels sont confrontées les écoles catholiques et sur la possibilité de se profiler en tant qu'écoles fondées sur les valeurs chrétiennes. Les participants ont apprécié ce moment de convivialité et les échanges avec leurs collègues, et nous espérons pouvoir renouveler cette expérience à l'avenir.

Du côté du secrétariat, Angela Danner et Manuela Portmann ont dû réduire leur charge de travail chez plusbildung, le deuxième organisme responsable du secrétariat, à compter du 1er septembre 2025, en raison de mesures d'économie. Les Écoles catholiques de Suisse savent que cela pourrait également constituer un problème pour elles à l'avenir.

Compte rendu des comités spécialisés et des organisations partenaires :

EPS a organisé des réunions en ligne intéressantes. Le président d'EPS, qui est présent à la réunion d'aujourd'hui, informera au point 4.1 de l'ordre du jour.

Patrizio Foletti n'a pas grand-chose à rapporter concernant les organisations internationales. Sœur My-Lan Nguyen avait participé aux réunions lorsqu'elle siégeait au comité. Le Comité européen pour l'éducation catholique (CEEC) s'occupe de l'éducation catholique au niveau régional et l'OIEC au niveau international. L'OIDEL défend la liberté d'enseignement dans différents pays et a son siège à Genève.

> Les personnes présentes approuvent le présent rapport à l'unanimité.

### 3.2 Comptes annuels

Les comptes annuels, accompagnés d'un commentaire, sont publiés dans le présent rapport annuel aux pages 17 à 19.

Comme l'année dernière, le contrôle des comptes a été effectué conformément à la norme d'audit suisse relative à la revue. Le rapport d'audit complet est disponible et peut être consulté. Le réviseur, M. Herbert Bürli de Trevus AG, s'est excusé de ne pas pouvoir assister à l'AG d'aujourd'hui. Il n'a rien à ajouter au rapport ; les comptes sont corrects et complets.

Les comptes annuels s'inscrivent dans le cadre du budget et se soldent par une perte de CHF 22'847, qui est couverte par les fonds propres disponibles. En 2025, les recettes provenant des cotisations des membres ont légèrement diminué, comme prévu, suite au départ d'une grande école.



La trésorerie de l'association reste excellente. Les fonds propres, combinés aux réserves d'exploitation, couvrent l'ensemble des dépenses pour près de deux exercices.

> L'assemblée générale approuve les comptes annuels à l'unanimité et prend acte du rapport de révision.

### 3.3 Décharge du comité

> Les personnes présentes, à l'exception des membres du comité, donnent décharge au comité à l'unanimité.

## 4 Exercices 2026 et 2027

### 4.1 Programme annuel 2026

Le programme annuel 2026 adopté par le comité a été mis en ligne avec les documents de l'AG.

Points forts :

- Journées d'étude les vendredi et samedi. Deux dates ont été envisagées : les 23 et 24 ou les 30 et 31 octobre 2026. Étant donné que l'ensemble du comité ne pourra être présent que les 23 et 24 octobre, le séminaire se tiendra ces deux jours-là. Cette année, l'Institut Le Châtelard, Les Avants-sur-Montreux, en sera l'hôte. Nous nous réjouissons que les journées d'étude nous emmène cette année en Suisse romande et espérons que vous serez nombreux à y participer. Des élèves d'Amérique hispanophone fréquentent cette école pour une année de transition, entre le collège et le lycée. L'école est fortement imprégnée de la culture catholique. Ils aimeraient participer aux journées d'étude avec plusieurs collaborateurs, mais ne savent pas encore si cela leur sera possible les 23 et 24 octobre.

Pour plus d'informations, voir le point 8.1 de l'ordre du jour.

- Contact avec les membres, collaboration entre eux et mise en réseau avec des organisations partenaires telles qu'Éducation Privée Suisse, CEEC, OIEC, OIDEL

Aucun groupe régional ne fait part d'informations.

Daniel Hering, président et directeur général d'EPS, indique qu'EPS (Éducation Privée Suisse) est l'organisation faîtière des Écoles catholiques de Suisse, des Écoles Rudolf Steiner de Suisse, des Écoles privées de Zurich, de l'Association Montessori Suisse et de l'Initiative pour l'éducation chrétienne. Ils tiennent 1 à 2 réunions du comité par an et se concentrent sur la politique éducative. Ils s'impliquent sur certains thèmes, principalement au niveau cantonal, car peu de décisions sont prises au niveau fédéral. Ils organisent également des formations continues. En 2025, 100 personnes ont participé au webinaire « Enseigner avec succès aux enfants et aux jeunes présentant des troubles psychiques ».

Jusqu'à présent, Gerhard Pfister était président de l'EPS. Suite à des divergences, les parties ne sont malheureusement pas parvenues à s'entendre et la FSEP a quitté la fédération EPS.

> Le programme annuel est approuvé à l'unanimité.



#### 4.2 Cotisations des membres 2027

Ce point sera traité après le point 7.

Le comité directeur propose de maintenir les cotisations actuelles malgré une situation financière tendue. Nous trouverons une solution définitive ultérieurement.

> Les personnes présentes approuvent les cotisations conformément à la proposition.

#### 4.3 Budget 2026 et 2027

Ce point sera également traité après le point 7.

Étant donné que la contribution de cofinancement de la RKZ sera supprimée à partir de 2027, le budget provisoire 2027 affiche une perte assez importante, que nous pouvons encore nous permettre pour l'instant. Le comité réfléchit toutefois à des mesures d'économie.

> L'assemblée générale approuve à l'unanimité les budgets pour 2026 et 2027.

### 5 Élections complémentaires au comité

Benoît Bonnet ayant pris un poste à l'étranger à l'automne, il a malheureusement dû quitter le comité. Nous recherchons donc de nouveaux membres pour le comité.

Pour l'instant, aucun candidat ne s'est présenté. Carmen Kocher envisage de rejoindre le comité.

### 6 Modification des statuts : art. 16 Comité, nombre de membres

Comme il n'est pas facile de trouver des membres pour le comité, celui-ci propose la modification statutaire suivante à la section III. **Organes, B. Comité, art. 16 Comité :**

Le comité se compose d'au moins trois membres.

Le reste des statuts reste inchangé.

> Les personnes présentes approuvent la modification des statuts à l'unanimité.

### 7 Coopération potentielle avec la Fédération Suisse des Ecoles Privées (FSEP)

Patrizio Foletti précise qu'à partir de 2027, la contribution annuelle de la RKZ à notre association sera entièrement supprimée. Cela réduira nos recettes d'un tiers, soit d'environ 45 000 CHF. La RKZ continuera toutefois à nous soutenir pour le paiement des droits d'auteur.

Ce n'est pas la première fois que notre association doit faire face à une réduction drastique des contributions de la RKZ. En 2006, la contribution annuelle est passée de 90 000 CHF à 45 000 CHF, et nous avons dû supprimer le poste occupé jusqu'alors par Bruno Santini-Amgarten, décédé subitement. Avec lui, nous avons perdu une personne qui s'intéressait à la politique scolaire et à



l'éducation en général, publiait régulièrement ses réflexions et constituait, par sa position, une ressource importante pour le soutien de nos écoles.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation similaire et devons prendre des décisions difficiles. D'une part, il est possible d'augmenter considérablement les cotisations des écoles et de conserver la structure organisationnelle actuelle de l'association. L'autre option consiste à réduire considérablement les services de l'association, notamment en réduisant de manière significative la taille du secrétariat, sans augmenter les cotisations des différentes écoles. Il est toutefois également possible de trouver un juste milieu, en augmentant légèrement les cotisations et en conservant le secrétariat avec une réduction moindre des activités.

Une autre solution pourrait consister à ce que toutes nos écoles membres adhèrent à la Fédération Suisse des Ecoles Privées (FSEP) en tant que sous-groupe. La possibilité d'un sous-groupe a déjà été discutée avec Gerhard Pfister et Dino Cerutti.

La FSEP a pris l'année dernière plusieurs décisions qui présentent également un intérêt pour nos écoles. Elle a en outre simplifié le processus d'assurance qualité, c'est-à-dire qu'elle l'a rendu moins fastidieux, et entend accorder davantage d'attention aux spécificités régionales et cantonales. Quelques-unes de nos écoles sont déjà membres de la FSEP. Le comité a déjà mené des discussions préliminaires avec le président et le directeur du secrétariat général de la FSEP, mais des réserves subsistent. Les cotisations scolaires devraient être augmentées et notre association devrait quitter l'organisation faîtière EPS, au sein de laquelle nous avons eu des expériences positives depuis plus de 10 ans.

Monika Wiesli précise que le comité n'est pas resté inactif après la communication de la RKZ, mais qu'il a tenté par divers moyens (notamment des entretiens personnels avec des évêques) d'obtenir une demande de réexamen, malheureusement sans succès. La RKZ nous retire le cofinancement à partir de 2027 au motif que nous pouvons nous financer par les cotisations de nos membres, bien que nous leur ayons expliqué que cela n'était pas possible. Pour elle, les missions des écoles ne sont pas d'importance systémique.

Certaines personnes présentes ne se sont pas étonnées de la décision de la RKZ, car celle-ci manque de moyens financiers. La justification n'est donc qu'une formalité.

La question se pose de savoir si nous disposons d'autres possibilités (institutions) comme sources de revenus.

En collaboration avec nos membres, le comité souhaite désormais discuter des scénarios possibles.

1. Si et dans quelle mesure les cotisations des écoles à notre association doivent être augmentées.
2. Si et comment les activités de notre secrétariat doivent être réduites.
3. Quelles sont nos activités qui sont importantes et devraient être maintenues, voire introduites, par exemple pour renforcer le soutien juridique à nos écoles. Nous ne disposons actuellement d'aucune ressource à cet effet. Serait-il intéressant ou souhaitable de disposer d'une personne ou d'un service dédié ?

Une discussion aura lieu entre les membres de l'association.

En tant que sous-groupe au sein de la FSEP, nous disposerions toujours d'un secrétariat, à l'instar du canton de Vaud.

Il est souhaité que notre association continue à jouer un certain rôle.

Comme certaines écoles sont également confrontées à des mesures d'économie, une augmentation des cotisations des membres n'est guère envisageable.



Une adhésion à la FSEP entraînerait un doublement des cotisations. En contrepartie, nous recevrons des avantages pour nos collaborateurs.

Il convient de se demander sur quels services nous pourrions faire des économies et quels éléments essentiels il faudrait conserver si nous voulons continuer à exister en tant qu'association autonome. Par exemple : le réseau, les journées d'étude, le site web, la prise en charge des redevances de droits d'auteur par la RKZ. Il faut noter qu'un secrétariat reste nécessaire pour la mise à jour de notre site web.

Certains participants devraient d'abord vérifier s'ils peuvent accepter une augmentation des cotisations.

La question est posée de savoir si le fait que notre association continue d'exister constitue une tergiversation. Une adhésion à la FSEP pourrait être envisagée.

L'adhésion à la FSEP est calculée sur la base de la masse salariale AVS des écoles et est plus avantageuse pour les petites écoles que pour les grandes. Les coûts sont indiqués sur le [site web de la FSEP \(règlement des cotisations\)](#) et peuvent être comparés à la cotisation des écoles catholiques. Il convient de noter qu'une certification des écoles est nécessaire. Par rapport à avant, la procédure a toutefois été simplifiée et tient désormais compte des contrôles et des autorisations cantonaux. Elle reste certes coûteuse, mais nettement moins qu'auparavant. En contrepartie, on bénéficie de conseils juridiques et d'une solution d'assurance permettant de réaliser des économies. De plus, on figure dans le répertoire des écoles privées.

Le comité directeur devrait se pencher sur la mission de l'association des écoles catholiques, puis se concentrer sur les finances. Sans les moyens financiers nécessaires, cela s'avère toutefois difficile.

Interrogé sur l'avantage d'adhérer à la FSEP, Patrizio Foletti explique que la FSEP dispose, par exemple, d'un service juridique mis à la disposition des membres, en partie sans frais. De plus, la FSEP délègue deux membres à la commission de maturité et jouit d'un certain poids sur le plan politique.

Les membres apprécient le réseau et les échanges entre eux. Cependant, comme toutes les écoles sont sollicitées, il est difficile pour beaucoup de s'impliquer au sein du comité.

Il faut garder à l'esprit que nous sommes une grande association et que nous devrions donc pouvoir contribuer à façonner la FSEP. On peut se demander s'il suffira à l'avenir que nous ne soyons qu'un sous-groupe.

Un aperçu de la FSEP et l'élaboration d'un plan quinquennal sont souhaités.

Pour l'instant, nous disposons encore de réserves, mais nous devons trouver une solution d'ici 2028. Nous ne pouvons pas nous contenter d'examiner les recettes, mais devons également faire des propositions concernant les dépenses. Une décision définitive devrait pouvoir être prise lors d'une AG extraordinaire, à l'occasion des journées d'étude 2026 ou lors de l'AG de 2027.

Lors de l'AG d'aujourd'hui, le comité tenait à entendre ce que souhaitent les membres. Il va désormais élaborer dès que possible des propositions concrètes sur lesquelles les membres pourront voter. Le comité a retenu de la discussion d'aujourd'hui que cela doit se faire sans augmentation significative des cotisations. Concernant le secrétariat, il faut réfléchir à la manière dont nous voulons faire évoluer l'association et si nous devons modifier quelque chose dans l'organisation.



## 8 Divers et sondage / Échanges et discussion

### 8.1 Journées d'étude 2026 :

Le comité a fixé la date des journées d'étude 2026 aux vendredi 23 et samedi 24 octobre. L'Institut Le Châtelard aux Avants-sur-Montreux se réjouit d'en être l'hôte.

Nous avons réussi à convaincre le professeur Lutz Jäncke, neuroscientifique et psychologue, d'intervenir. Sebastian Lamm explique que notre budget ne nous permet pas de l'engager pour deux jours. De plus, ses honoraires doivent être convenus à l'avance.

Parmi les trois thèmes proposés, l'assemblée générale a retenu le thème suivant :

« Le cerveau des enfants et des adolescents dans le monde numérique moderne – Conséquences pour l'école »

### 8.2 Date de l'AG 2027

Le comité propose d'organiser à nouveau l'AG avant Pâques et les vacances de printemps, le mercredi après-midi **17 mars 2027** à Zurich, si possible au Centrum 66. Les suggestions et idées concrètes concernant la partie thématique sont les bienvenues.

### 8.3 Journées d'étude 2027

Concernant les journées d'étude 2027, Sebastian Lamm indique que la Stiftsschule d'Einsiedeln serait ravie de nous accueillir.

---

## 15h40 Partie thématique :

Le président souhaite la bienvenue au Dr Gerd Kortemeyer, de l'ETH Zurich :

Exposé du Dr Gerd Kortemeyer, rectorat et AI Center, ETH Zurich :

### « L'apprentissage collaboratif au premier plan, l'IA en arrière-plan »

Dans un monde éducatif idéal, chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individuel, adaptatif, personnalisé et en temps réel. La réalité est toutefois tout autre. Chaque année, le nombre d'étudiants de première année augmente, tandis que les fonds fédéraux stagnent.

L'IA laisse entendre que les professeurs pourraient simplement être remplacés par des robots.

Depuis la révolution technologique de 1964, il existe Eliza, le premier chatbot IA. 60 ans plus tard, le chatbot se présente comme une personne et peut aider dans de nombreux domaines.



Gerd Kortemeyer estime toutefois que sa jeunesse était plus simple. Aujourd'hui, les étudiants ne se rendent pas aux cours et discutent avec l'IA, ce qui ne peut pas être sain. Ils se retrouvent ainsi souvent seuls et désorientés. Les services d'orientation sont surchargés.

L'intervenant montre des images de Chine, où des étudiants sont assis devant des ordinateurs et surveillés par des caméras. Il espère toutefois que les écoles ne ressembleront pas à cela pour ses petits-enfants.

Dans un sondage réalisé en 2023 auprès d'étudiants, les trois quarts d'entre eux estiment qu'il ne faut pas tout bouleverser. Les programmes d'enseignement doivent évoluer. Cependant, l'apprentissage restera un travail de fond, avec ou sans IA. C'est le chemin qui compte. Dans les filières techniques, il est plus important de travailler sur des hypothèses, des esquisses et des estimations que de simplement insérer des chiffres dans des formules. À l'ère des fausses informations, il est essentiel de rechercher la vérité. Nous avons besoin d'expériences – d'échecs productifs. Nous devrions apprendre à persévérer et à agir. Il est précieux de laisser quelque chose se briser ensemble. La technologie sert de soutien, pas de substitut.

Le rôle de l'IA est celui d'une assistante, et non celui d'un pilote automatique. L'IA fait une suggestion, mais c'est l'humain qui décide et qui en assume la responsabilité. Car on ne peut pas rejeter la faute sur l'IA. L'accent doit être mis sur les processus et pas seulement sur les résultats finaux.

Depuis la fin du XIXe siècle, on étudie systématiquement la manière dont les êtres humains apprennent. Un bon enseignement reste un bon enseignement – l'IA peut apporter un soutien et créer des marges de manœuvre. L'IA est un outil, un support de données. Depuis plus de quatre semestres, le système open source Ethel est utilisé à l'ETH.

Gerd Kortemeyer montre que les modèles d'IA sont interchangeables et que les systèmes d'IA ne doivent pas nécessairement l'être. Les gens veulent vendre des solutions d'IA. Chez NotebookLM, tout est connecté dans un silo.

À l'ETH, ils ont envisagé de construire un système intermédiaire et de reconfigurer Ethel en arrière-plan dans un souci d'ouverture. Leurs données évoluent dans le même écosystème que le modèle – des projets open source. Chaque cours dispose de son propre chatbot et les enseignants peuvent y télécharger des supports de cours. Ces documents sont principalement utilisés pour générer les réponses. Le chatbot doit créer des supports d'exercices à partir des modèles. Les enseignants peuvent télécharger leurs feuilles d'exercices. Les étudiants chargent leurs solutions dans Ethel et reçoivent des commentaires. Ils peuvent le faire aussi souvent et quand ils le souhaitent.

Préparation aux examens. Cette étape ne peut souvent se faire qu'à la main. 800 examens de 16 pages dans un cours. Ce type d'évaluation est plus important qu'auparavant. C'est pourquoi une aide à la notation des examens est utile. L'IA reçoit une image du travail de l'étudiant et une image de la solution. L'attribution des points s'effectue ensuite et l'IA note le tout.

Une comparaison a été effectuée entre l'IA et les assistants humains pour déterminer qui s'occupe de la notation et de quelle manière. Des divergences dans la notation ont été constatées chez les assistants. En réalité, il faudrait faire confiance à l'IA et lui laisser le soin de noter les travaux du 1er semestre. L'IA note et le personnel enseignant ne consulte que les tests pour lesquels les étudiants ont fait appel. En effet, de nombreux étudiants ne s'intéressent qu'à savoir s'ils ont réussi ou non.

L'IA indique si une réponse est correcte ; elle n'attribue aucun point aux mauvaises réponses. Si le résultat ne convient pas aux étudiants, ceux-ci peuvent faire appel et les résultats de l'IA sont alors écartés. Nous ne savons toutefois pas si l'assistant humain note mieux.



Nous aurons réussi lorsque l'IA aura disparu en arrière-plan. Nous avons besoin de plus de présence, de travail en groupe et d'interactions entre pairs, de plus de fiabilité et d'équité. Nous ne voulons pas d'examens en un clic, nous n'avons pas besoin de simulation de relations. Les êtres humains restent des modèles et des figures de référence. Notre responsabilité réside dans l'orientation pratique, la didactique et la communauté. L'IA n'a pas sa place dans l'humanité.

À l'issue de son exposé, Gerd Kortemeyer répond aux questions des participants.

On lui demande comment former des apprenants qui utilisent l'IA, même si celle-ci n'est pas performante dans leur domaine, c'est-à-dire qu'ils devraient apprendre par eux-mêmes. Gerd Kortemeyer répond que chaque étudiant est responsable de lui-même.

À la question de savoir si l'IA peut développer des compétences relationnelles, l'intervenant répond qu'elle n'en a pas acquises. L'IA peut toutefois simuler l'empathie et la colère.

Depuis la Covid, les étudiants sont moins présents physiquement, car certains ont de longs trajets à parcourir. L'apprentissage en commun, les éventuels échecs et l'entraide sont toutefois des facteurs qu'il ne faut pas sous-estimer.

Il n'est pas juste de juger des métiers qui n'existeront plus. Les métiers vont évoluer. Les profils professionnels vont changer, mais ils ne disparaîtront pas. La véritable intelligence ne pourra pas être remplacée. Son propre profil professionnel a d'ailleurs évolué.

Les centres de conseil ont besoin d'êtres humains, pas d'IA. Cela vaut également pour l'architecture.

Peu avant 17 heures, le président clôt la séance en remerciant l'intervenant, l'interprète ainsi que les personnes présentes pour leur participation.

Pour le procès-verbal  
Lucerne, le 13 mai 2026

Angela Danner, Secrétariat

Patrizio Foletti, président

**Ce procès-verbal a été traduit de l'allemand vers le français par DeepL**